

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜSTAV

NOTE D'INFORMATION SUR LA SOLIDARITE AVEC
LA DISK DE TURQUIE

La solidarité militante de la FSM avec les travailleurs et le peuple de Turquie et la DISK, contre la dictature militaire est constante. Le Département de solidarité syndicale de la FSM, à travers sa presse, informe et sensibilise l'opinion publique mondiale d'une façon actuelle et continue (14 numéros sur 14 de flashs, 4 numéros sur 12 de la Revue, en 1982, contiennent informations et articles sur la Turquie). 15 accusés ont été libérés dernièrement au procès de la DISK. Par contre 3 nouveaux accusés ont été inculpés, portant ainsi le nombre total des accusés à 75 et le nombre de peines de mort demandées à 65.

-Avec une déclaration la FSM a appelé à intensifier la campagne internationale de solidarité, notamment à l'occasion du 16ème anniversaire de la Fondation de la DISK (13.2.83). Des messages de protestation et/ou de solidarité ont afflué vers la Turquie à cette occasion. Des célébrations de masse ont été organisées dans plusieurs villes européennes. La Cisl et la CES n'ont pas manifesté un intérêt particulier à l'égard de l'anniversaire de la DISK.

-La FSM poursuit de très près la plainte déposée à l'OIT contre le Gouvernement turc en violation des libertés syndicales. La FSM a envoyé jusqu'à aujourd'hui 17 communications à l'OIT à ce sujet (La Cisl seulement 4, la CMT 17 aussi. Mais les démarches de cette dernière observent un ralentissement, dont la dernière date de mars 1982).

-La mission de l'OIT effectuée sous pression de la FSM en Turquie en juillet 1983 n'a pas donné de résultats satisfaisants. D'ailleurs la FSM a tenu à attirer l'attention de l'OIT à ce propos.



-La FSM a décidé d'envoyer une importante délégation en Turquie, dirigée par la camarade Ibrahim Zakaria, Secrétaire Général, et composée des camarades Jan Nemoudry, Secrétaire, et Lucien Labrune, Représentant permanent auprès du l'OIT. Une demande officielle a été adressée à l'ambassadeur turc à Prague (18.1.83), dans laquelle nous proposons une rencontre avec des personnalités compétentes du gouvernement. Les formulaires de visas ont été déposés aussi. Aucune réponse jusqu'à aujourd'hui. A ce fait, dans les prochains jours, si nous n'obtenons pas de satisfaction, nous déploierons une campagne pour dénoncer cette situation.

-La FSM est en train de préparer une brochure sur la DISK et la situation syndicale en Turquie: 1500 exemplaires en français, 100, en anglais, 700 en espagnol et 200 en turc.

-Un nouvel observateur (juriste) sera envoyé prochainement en Turquie pour assister aux audiences du procès de la DISK. Il sera le 12ème que la FSM a envoyé depuis l'ouverture du procès de la DISK.

-Comme aide aux familles des syndicalistes détenus et soutien aux activités de la DISK, la FSM a donné une somme de 25.000 francs suisses, au camarade K. Deysal, membre du Bureau Exécutif de la DISK.

Jan Nemoudry



NOTE d'information sur les procès en Turquie

Le procès de la DISK continue avec 78 accusés dont 68 encourant la peine de mort. 31 d'entre eux ont été mis en liberté. Mais les charges d'accusation sont toujours retenues. Le tribunal procède actuellement à l'audition des preuves réunies par le procureur, qui sera suivie par la plaidoirie des accusés.

Dans 14 autres procès déjà débutés, 429 dirigeants de 14 syndicats affiliés à la DISK encourent des peines allant jusqu'à 30 années de prison. Le procureur demande aussi la dissolution définitive de ces syndicats. Le nombre total des syndicats affiliés à la DISK est 28.

En total 132 dirigeants et militants de la DISK sont toujours détenus. Pour la plupart d'entre eux leur procès n'a pas encore commencé.

Selon l'actuel déroulement du procès de la direction de la DISK et de nos informations, les procès en cours sont spécialement prolongés pour mettre en ce temps toutes les nouvelles lois en vigueur et placer ainsi nos camarades devant des faits accomplis. Favorisant le préférant bien suûr la TURK-IS (CISL).

Jan NEMOUDRY

Solidarité avec la DISK de Turquie

- S'adresser de nouveau à l'OIT avant son Conseil d'Administration du février 1983. Les efforts seront coordonnés avec les dirigeants de la DISK à l'extérieur pour faire déposer une nouvelle plainte à l'OIT par un gouvernement d'un pays européen (France, Espagne ou un pays scandinave) en se basant sur les articles 24 et 26 de la Constitution de l'OIT?
- Organiser une session spécial sur la Turquie, pendant la prochaine session du Conseil Général de la FSM (Nicosie, avril 1983).
- Continuer à envoyer des juristes observateurs aux audiences du procès de la DISK et à celles des procès qui s'ouvrent contre ses syndicats affiliés. Engager notamment les UIS pour ces nouveaux procès.
- Envoyer une délégation de la FSM en Turquie, si possible dans le courant du mois de février 1983, à l'occasion du 16ème anniversaire de la DISK. La délégation peut être composée du camarade Lucien Labrune, représentant permanent de la FSM auprès de l'OIT, d'un secrétaire d'une UIS et d'un juriste français.
- Par une lettre circulaire et un communiqué de presse appeler les syndicats du monde à relancer la campagne de protestation et de solidarité à l'occasion du 16ème anniversaire de la DISK (13 février 1983).
- La FSM publiera une brochure à cette occasion. Elle sera éditée ainsi en turc, destinée à être diffusée en Turquie et parmi l'immigration turque en Europe.
- Assurer quelques bourses de vacances dans les pays socialistes pour les dirigeants de la DISK (été 1983).